

**L'**âne mulet a été introduit en Corse 1 200 ans avant notre ère. Véritable pilier du patrimoine insulaire, il a longtemps été utilisé pour la traction animale grâce à sa robustesse. Aujourd'hui, l'animal reprend peu à peu sa place dans le paysage corse. Confection de produits cosmétiques, randonnées ou encore alliage dans divers domaines. Depuis 2015, l'association de l'âne corse se procure à de nombreux recensements à travers le territoire, avant de présenter un dossier au ministère de l'Agriculture dans le courant de l'année 2019.

« Il s'agit d'un travail qui nous a pris énormément de temps, explique Olivier Fondacci, vice-président de l'association. Nous avons pu recenser 150 ânes et une vingtaine de mâles reproducteurs. C'est un travail long et fastidieux puisque il faut les identifier et relever toutes les notations comme la taille ou la couleur de la robe. En 2015, nous avons présenté le dossier concernant la reconnaissance de la race qui a été accepté il y a seulement quelques jours. Cette espèce endémique est donc reconnue comme étant la huitième race asine de France. »

### Une valeur économique et patrimoniale

Les caractéristiques sont spécifiques pour l'âne insulaire. Les oreilles doivent être purées en avant, il doit être de taille moyenne avec une robe qui va entre le gris clair et le gris foncé avec le ruban le long du dos ainsi que les pattes zébrées. « La reconnaissance ne peut être valable que si l'ani-

mal mulet en Corse et porte le nom corse. » Au-delà de l'aspect esthétique, l'âne corse représente une réelle valeur économique notamment en matière de vente.

« Pour les éleveurs, cela se voit par exemple de vendre des animaux à un certain tarif et ce pas les boudier. Nous aimerions également valoriser cette espèce endémique pour les générations futures, et pourquoi pas, solliciter de nouvelles vocations. Depuis plusieurs années, la traction animale a repris sa place dans l'agriculture insulaire. La force et la robustesse de l'animal sont un réel avantage pour ce secteur d'activité. » Surmonte le cheval du pauvre, le nom corse *U Sumeru* vient du terme asine qui désigne la charge de l'âne. Autour de l'animal se dresse un véritable patrimoine matériel et ancestral.

### Vers une reconnaissance de la mule corse

« Pour arriver les charges parfois lourdes, l'âne est équipé d'un bât. En fin de ligne, ce matériel doit résister à la curiologie des clients et au portage de sacs. Aujourd'hui, trois personnes seulement fabriquent encore des bât. C'est un patrimoine qui se perd. Nous espérons que cette reconnaissance va permettre de sauvegarder ce savoir-faire. Dans les temps, l'âne portait également un licol avec une chaîne de manière à ce que l'animal ne puisse pas forcer. Dans les villages, un autre patrimoine existe, les ânesvoirs dont certains sont encore en très bon état. »

Un patrimoine unique que l'association de l'âne corse souhaite mettre en avant.



Le licol est équipé d'une chaîne de manière à ce que l'animal ne puisse pas forcer.



Cette espèce endémique possède de nombreuses caractéristiques comme la taille de l'animal ou encore la couleur de sa robe.

Cette décision ministérielle est le début d'un long travail qui ne fait que commencer. Olivier Fondacci et les membres de l'association souhaitent poursuivre leurs efforts dans les années à venir.

« Plusieurs projets sont en cours d'élaboration. Un de nos objectifs est même aussi de reconnaître la mule corse comme espèce endémique. Nous espérons avoir cette approbation d'ici un an. Nous allons aussi associer deux races : la race castillonnaise et une race bretonne pour avoir une mule robuste capable de tracter des charges très lourdes. Les inséminations seront faites sur le continent. Une fois les juments pointées, elles retourneront sur le territoire insulaire afin que les mules puissent naître ici. Ce projet pourrait nous ouvrir un bel avenir professionnel. En cas d'appel d'offres de la part des différents collectivités, nous pourrions proposer des espèces endémiques qui valoriseraient le patrimoine local. »

Un bel avenir pour les races corses qui prennent au fil des années du plus en plus d'importance sur le territoire insulaire. Un patrimoine emblématique que l'association U Sumeru corse souhaite valoriser et protéger pour les générations futures.

SERENA DAGOUASSAT



Véritable pilier du patrimoine insulaire, l'animal a été introduit en Corse 1200 ans avant notre ère.